

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : [stamandn-cssd-gouv-qc-ca](#)

<https://www.cadre21.org/membres/f7fb1fad24af3f90064cdfdb>

Date d'obtention : 2025-02-24 16:58:41

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur

Question 1 - Qu'est-ce que je retiens de la méthode d'intervention Sexto ?

La méthode d'intervention Sexto guide la façon de faire en cas de sextage dans nos écoles. Elle nous permet également d'agir rapidement et efficacement dans une situation de sextage. La trousse Sexto explique en détail quoi faire, comment le faire et également ce qui est à ne pas faire. Elle permet une collaboration avec le service de la police, facilite notre travail et stop rapidement la propagande. Elle donne également des outils/services/aides aux parents qui en auraient de besoin.

Question 2 - Qu'est-ce que cette formation va changer dans mes futures interventions ?

Elle va faciliter notre rôle et notre démarche car tout est bien détaillé dans la trousse. Le tout est défini étape par étape et nous guide dans les démarches à faire et à ne pas faire. Nous serons beaucoup plus confiante car les lignes directives sont bien établies.

Question 3 - À quoi vais-je faire particulièrement attention auprès des élèves lorsque je devrai intervenir ?

Ne jamais demander ou autoriser à voir les photos et/ou vidéos.